

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 1^{er} juillet 2019, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion de la phase 6 des travaux de suppression du PN 17 situé sur le CR 125 à Walferdange :

Route barrée

- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, le tronçon de la rue du Chemin de Fer situé entre la maison numéro 11 et la rue Prince Henri est barré à toute circulation routière.
- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, le tronçon de la rue des Champs situé entre la maison numéro 10 et la rue du Chemin de Fer est barré à toute circulation routière.

Accès interdit aux piétons

- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, l'accès du tronçon de la rue du Chemin de Fer situé entre la maison numéro 11 et la rue Prince Henri est interdit aux piétons.
- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, l'accès du tronçon de la rue des Champs situé entre la maison numéro 8 et la rue du Chemin de Fer est interdit aux piétons.
- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, suivant les possibilités du chantier un chemin pour piétons provisoire sera aménagé entre la rue des Champs et la rue Prince Henri.

Suppression temporaire d'un accès interdit véhicules d'un poids en charge > 3,5 t

- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, l'accès interdit dans les deux sens aux véhicules d'un poids en charge > 3,5 t dans la rue de la Montagne sur le tronçon à partir de l'intersection avec la rue de Dommeldange jusqu'à l'intersection avec la rue du Chemin de fer (passage à niveau numéro 16) est supprimé.

Arrêt d'autobus

- ⇒ Jusqu'au vendredi 12 juillet 2019 inclus, suivant les besoins de la navette, un arrêt d'autobus est installé dans la rue du Nord à Helmsange, à la hauteur du chemin piétons menant vers la rue du Soleil.
- ⇒ Jusqu'au vendredi 12 juillet 2019 inclus, suivant les besoins de la navette, un arrêt d'autobus est installé dans la rue du Soleil à Helmsange, entre l'intersection avec la rue Pierre Hennes et l'intersection avec la rue Jean Schaack.

Arrêt d'autobus pendant certains jours et heures

- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, un arrêt d'autobus est installé dans la rue de l'Eglise, devant la maison numéro 80 (ramassage scolaire), les jours ouvrables du lundi au vendredi de 07.00 à 18.00 heures.

Déplacement temporaire d'un passage pour piétons


- ⇒ Pendant toute la durée du chantier, le passage pour piétons installé dans la rue Prince Henri, à la hauteur de la maison numéro 1, est déplacé à la hauteur de la maison numéro 5.

Durée estimative complète du chantier : de mi-février 2018 jusqu'à juin 2020.

Durée estimative de la phase 6 du chantier : à partir du jeudi 4 juillet 2019 à 06.00 heures jusqu'à la fin du chantier en juin 2020.

Walferdange, le 1^{er} juillet 2019.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber